

Intérêts de la Société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,
Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à **M. J. Crausaz**, 4, rue Grimoux, à Fribourg,
et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul*,
Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société.* — *Débuts pédagogiques (suite).* —
Meilleurs procédés à employer dans l'enseignement du calcul oral à
l'école primaire. — *Problèmes donnés aux examens de renouvellement*
des brevets, en 1909. — *L'action des femmes chrétiennes.* — *Nos*
plantes médicinales (suite). — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* —
La chanson du vent (poésie).

Intérêts de la Société

M. H. Currat, inspecteur scolaire de la Gruyère, a été appelé à la présidence de la Société fribourgeoise d'Éducation pour l'année 1910. Les autres membres du bureau seront : M. J. Barbey, inspecteur scolaire de la Veveyse, vice-président, et M. E. Débieux, instituteur à Romont, secrétaire-caissier.

La question mise à l'étude pour l'année prochaine est la suivante :

1^o Valeur de la discipline scolaire au point de vue moral;

2^o Jugement à ce point de vue de la valeur des mesures disciplinaires usitées dans les classes : *a*) Mesures d'émulation et de récompenses ; *b*) Mesures de répression et de punitions.

DÉBUTS PÉDAGOGIQUES

I. A MARSILLENS

(Suite.)

Voici la copie d'une lettre adressée à mon Inspecteur scolaire, M. le curé L..., de laquelle se dégage un esprit tant soit peu frondeur. Peut-être faut-il attribuer ce ton un peu cavalier envers un supérieur à nos mœurs démocratiques suisses, à un sentiment de fière indépendance républicaine. N'importe, à l'âge de 73 ans on juge un peu autrement qu'à celui de 23 ; l'homme mûri par le commerce des hommes et l'expérience de la vie, se trouvant en face du jeune homme bouillant et impétueux, à l'esprit prompt et irréfléchi, est souvent obligé de le condamner, ou tout au moins de le désapprouver en certaines circonstances.

Voici cette lettre :

MONSIEUR L'INSPECTEUR,

J'ai bien reçu votre honorée du 15 octobre écoulé, où vous me tracez la marche à suivre pour le choix des livres, et où, particulièrement vous me recommandez *le catéchisme comme livre de lecture pour les élèves qui commencent à lire couramment*.

Pour ne pas vous abuser, je vous dirai franchement qu'après quelques essais, j'ai dû renoncer au catéchisme *comme livre de lecture à l'école*. En voici les motifs, que certainement vous approuverez.

Rédigé par questions et réponses extrêmement succinctes, dont le sens est toujours coupé, renfermant d'un bout à l'autre des expressions et des idées abstraites absolument hors de la portée de l'enfant, et dont l'explication n'appartient qu'au prêtre, le catéchisme ne saurait à aucun égard remplir les conditions d'*un livre de lecture* ni pour les cours supérieurs d'une école primaire et moins encore pour les